

On s'abonne à Lyon, place Saint-Jean, N.º 3; et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

Le Précurseur



15 NOVEMBRE 1821
Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 51 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année.

Journal de Lyon & du Midi.



LYON.

Le 2.^{me} régiment d'artillerie à pied, venant d'Auxonne, est arrivé hier. Ce corps, dont la force est d'environ 500 hommes, et dont la composition et la tenue sont très-belles, séjourne aujourd'hui dans nos murs, et repart demain pour Valence, où il va tenir garnison.

— La *Quotidienne* trouve extraordinaire que nous lui apprenions l'arrivée à Paris d'un grand personnage, qui, selon elle, n'a jamais quitté la Bavière; les renseignements les plus certains nous autorisent à croire que nous ne nous sommes pas trompés.

— Divers particuliers de Lyon et de Grenoble s'étaient concertés pour établir d'une ville à l'autre une ligne télégraphique, à l'effet de connaître dans le plus court délai les numéros sortis à la roue de Lyon, et de pouvoir les mettre à une loterie clandestine qui, par ce moyen, ne leur présentait plus que des chances favorables.

Cette spéculation, dont les auteurs n'ont pu échapper longtemps à la vigilance de l'autorité, vient d'être déferée aux tribunaux.

On lit dans une lettre particulière de Hanovre ce qui suit :
» On dit que le roi George IV distingue particulièrement la jeune princesse de Salm, fille de la duchesse de Cumberland, sœur de feu la reine de Prusse, de son mariage avec le prince Louis. Elle a dix-neuf ans, et c'est une très-belle personne. »

— On lit dans la *Gazette de Pétersbourg* l'article suivant : « Les matelots Grecs sont maintenant les premiers marins pour la navigation commerciale de la Méditerranée. Un père grec, afin de soustraire son fils à la capitation, le donne volontier à un capitaine de vaisseau pour lui apprendre la navigation dans cette mer. Les Grecs en connaissent beaucoup mieux qu'aucun autre peuple tous les détroits et les golfes exposés à des coups de vent dangereux. La navigation commerciale des Suédois et des Danois dans ces parages diminue tous les ans; celle des Grecs acquiert à proportion plus d'importance, même à Marseille, Barcelone et Raguse. On ne voit dans ces ports aucun pavillon flotter plus fréquemment que celui des Grecs. Ceux-ci font, tous les ans, un ou deux voyages de plus, du Levant dans les ports chrétiens, que les autres nations. Cet avantage provient en partie de ce que, d'après un ancien usage, ils sont favorisés pour la quarantaine, et qu'on les laisse sortir plus vite de certains ports, tels que Gênes et Marseille, lorsqu'ils y abordent à leur retour du Levant. Le Grec craint beaucoup moins les dangers de la peste, et elle lui enlève peu de monde, parce qu'il charge et décharge plus vite dans les ports infestés, et qu'il attend dans une rade salubre le moment favorable pour remettre en mer. Ajoutez à cela que la solde des matelots grecs est très-peu considérable, que leur entretien coûte moins que celui des autres nations, parce que leur nation compte peu d'ivrognes, et qu'ils ont moins besoin de boissons distillées dans leurs voyages de mer; que les matériaux pour la construction des vaisseaux sont à aussi bon marché que le salaire des ouvriers; enfin parce qu'il est d'usage de retenir moins long-tems à la quarantaine le marin grec qui veut retourner dans sa patrie, et qu'on n'exige pas de lui un certificat de quarantaine complète pour lui laisser décharger ses marchandises dans les ports turcs. Malgré toutes les entraves qui gênent le pavillon grec pour le commerce à Malte et dans les îles Ioniennes, c'est néanmoins entre les mains des Grecs qu'est la navigation commerciale de ces pays pour les ports turcs et barbaresque, ainsi que pour la mer noire. C'est par la navigation et le commerce que la civilisation a fait de si grands progrès, et que les Grecs ont appris dans les ports chrétiens à apprécier la liberté. »

— Le *Courrier* anglais annonce, d'après sa correspondance de Constantinople, que le firman du Grand-Seigneur, dans lequel on parlait de la guerre avec la Russie, comme d'un événement probable (c'est-à-dire, qu'il y était question de cette guerre comme d'une chose désormais inévitable, et que tous les Musulmans étaient appelés aux armes), et qui avait été publié à Constantinople, a été supprimé en conséquence des repré-

sentations de l'ambassadeur britannique et de l'ambassadeur autrichien. Quelque peu habitués que nous soyons à voir se confirmer les nouvelles données par les correspondans du *Courrier*, nous voulons bien ne pas révoquer tout-à-fait en doute celle-ci; mais pour y croire entièrement, nous pensons qu'il faut en attendre la corroboration par d'autres voies. Nous nous croyons d'autant mieux fondés dans cette opinion, que la minute du firman en question a été écrite tout entière de la main du Grand-Seigneur; ce qui prouve au moins que la résolution de S. H. était bien prise; et l'on sait qu'il est très-difficile de la faire revenir d'une chose qu'elle a décidée elle-même.

— Le journal du *Necker* contient l'anecdote suivante :

« Pendant son dernier séjour à Bruxelles, le duc de Wellington visita les ateliers du fameux peintre M. David. Après avoir beaucoup admiré les ouvrages de ce grand artiste, le duc se retira; mais il fit dire par quelqu'un de sa suite à M. David, qu'il serait très-flatté s'il voulait bien faire son portrait. L'illustre peintre reçut la proposition avec la plus grande froideur, et répondit à celui qui l'avait faite : Je suis très-sensible à l'espèce d'hommage que M. le duc veut bien rendre à mes faibles talens, mais je ne saurais peindre l'anglais. » (Cette phrase soulignée est imprimée en français dans la feuille allemande.)

— On nous mande de Paris, sous la date du 7 de ce mois, que M. de Latour-Maubourg, notre ambassadeur à Constantinople, devait partir le lendemain pour se rendre à son poste. Il doit s'embarquer à Toulon; mais il passera auparavant quelques jours dans les environs de Marseille. On croit qu'il s'embarquera vers le 25 ou 26 de ce mois. La suite de son Exc. se composera de M. Adam, son premier secrétaire d'ambassade; de M. Desages, second secrétaire; de M. de Varennes, en qualité d'attaché à l'ambassade, et de M. de St-Sauveur. Ce dernier ne restera que peu de jours à Constantinople, d'où il reviendra avec le vicomte de Viella, qui y était resté comme chargé d'affaires, après le départ de M. le marquis de Rivière.

— On annonce comme devant paraître sous peu, trois nouvelles tragédies de lord Byron : *Foscari*, fils du doge de ce nom; *Calu*; le titre de la troisième nous est encore inconnu.

— On lit dans le *Conteur de Ste-Pélagie*, journal à la main : La sommation des détenus pour dettes, attaqués dans leur honneur dans un article de la gazette de France, a été portée par huissier, vendredi dernier, au bureau de cette feuille; hier, la plainte en calomnie a dû être adressée à M. le procureur du Roi.

CORRESPONDANCE.

Hambourg, 26 octobre,

Le navire la *Flore* ayant perdu deux hommes, morts d'une maladie suspecte, dans les eaux de Malaga, le sénat, aussitôt l'arrivée de ce bâtiment dans l'Elbe, l'a fait mettre en quarantaine à Hansoe.

(La lettre suivante a été adressée à un Lyonnais qui nous l'a communiquée.)

SAMOS, 10 octobre.

Lorsque je vous quittai, et que j'abandonnai Lyon, sous le prétexte que des affaires de famille me rappelaient dans ma patrie. Je vous cachai le véritable motif de mon départ, vous vous y fussiez opposé, c'eût été inutilement, car mon parti était irrévocablement pris; pour éviter les combats de l'amitié, je vous en fis un mystère, il en coûtait à mon cœur, mais ma patrie et le sort de mes infortunés compatriotes parlaient plus haut encore, il fallait nous soustraire à l'oppression d'un gouvernement d'autant plus tyrannique, que les passions les plus violentes et l'ignorance sont les seuls guides qu'il prend dans ses marches incertaines.

Toutes les considérations particulières devaient disparaître devant ces motifs si puissans, et je renonçai à vivre plus long-tems avec vous, pour me ranger sous les drapeaux de mes frères et concourir avec eux à secouer le joug que nous imposa trop long-tems la Turquie.

Je ne vous donnerai point les détails de mon voyage, il ne fut pas sans dangers; je vous les épargne, je rejoignis l'armée et je pris mon rang parmi les braves. Peu de jours après, nous eumes un engagement avec les Turcs: depuis ce temps les combats se sont multipliés avec des succès divers. Les avantages ont été le

plus souvent de notre côté, la victoire semblait conserver une sorte de préférence pour les descendans de Léonidas, des Thémistocles, des Miltiade; et l'énergie, la valeur de nos troupes, s'accroissaient de ces glorieux et immortels souvenirs.

Les vainqueurs, ainsi que les vaincus, se sont rendus coupables d'excès qui font gémir les amis de l'humanité, ils sont inséparables de la position dans laquelle les uns et les autres se trouvaient; on ne peut donc que plaindre les victimes.

Quels seront les suites et les résultats de cette insurrection des opprimés contre les oppresseurs? nous l'ignorons encore. Je ne suis point assez initié dans les grands mystères, pour soulever le voile qui couvre notre destinée future. Il est à-peu-près probable que nous sommes soutenus par une grande puissance, qui y trouve son compte pour le présent, et qui verra se réaliser ses espérances pour l'avenir, et c'est sans doute à cette même puissance que nous finirons par appartenir.

On parle dans nos rangs de liberté, d'indépendance; ces mots flattent l'orgueil, chatouillent l'oreille et le cœur. Mais hélas!

Adieux; je vous donnerai dans peu de mes nouvelles, à moins que le sort des armes en décide autrement.

NOUVELLES DIVERSES.

On assure que les négociations d'Hanovre, relativement aux affaires de Turquie, ont pris une mauvaise tournure.

— Des avis particuliers de Rio-Janeiro, en date du 24 juillet, portent que tout est tranquille dans cette ville et qu'on y attend les décrets des cortès. On y était encore dans l'incertitude sur la reddition de Lima aux indépendans.

— Le prince Grégoire Ypsilanti, le plus jeune des frères du prince Alexandre, qui est arrivé hier à Paris, s'y est rendu pour y achever ses études.

— Le premier de ce mois, dit le *Journal du Nord*, le navire *les Deux Eugénies*, capitaine Gridel, venant de Malaga, et chargé de diverses marchandises pour plusieurs négocians de Lille, s'est présenté à la rade de Dunkerque. Averti par la corvette de santé que l'entrée du port lui était interdite par suite des mesures sanitaires prescrites par le gouvernement, ce navire continua néanmoins d'avancer; la corvette fit alors prévenir le commandant du fort, afin que, par le feu de ses batteries, il arrêtât la marche de ce bâtiment; mais la garde ne fit aucune démonstration hostile, et le navire aurait pénétré jusqu'au milieu du port, si la grande chaîne qui en fermait l'entrée n'eût été un obstacle à son passage. Un bâtiment de haut-bord qui reçut sur-le-champ l'ordre de donner la chasse aux *Deux Eugénies*, força bientôt ce navire à gagner le large. Le commandant du fort est, dit-on, suspendu de ses fonctions et mis en état d'arrestation.

PARIS, 7 novembre.

Le Roi a entendu la messe dans ses appartemens.

Pendant la matinée, S. M. a travaillé seule dans son cabinet.

Après la messe le Roi a présidé le conseil des ministres, qui se trouvait au complet et qui a duré jusqu'à une heure et demie.

A dix heures, mad. la duchesse de Bourbon est venue faire sa cour au Roi et à MADAME.

A midi et demi, S. A. R. mad. la duchesse d'Angoulême est sortie du château des Tuileries pour aller se promener au bois de Boulogne où la princesse doit monter à cheval.

Le Roi n'est pas sorti pour sa promenade ordinaire.

Les enfans de France ne sont pas sortis.

— M. Chauvigné qu'une indisposition très-grave avait forcé de demander un congé avant la clôture de la dernière session, est arrivé à Paris en parfaite santé.

— M. de Villele n'est point arrivé, quoique plusieurs journaux aient annoncé, il y a plus de huit jours, qu'il était à Paris.

— Il y avait à peine hier, deux cents membres présens à la séance de la chambre des députés.

— Le colonel russe Potemkin, la princesse Galitzin, et la princesse Tourkiskanoff, sont arrivés aujourd'hui à Paris, et sont descendus au grand hôtel de Rivoli.

— On assure que le collège d'arrondissement de la Seine, qui sera désigné par le sort pour élire un député en remplacement de M. le baron Pasquier, sera convoqué dans les premiers jours du mois de janvier.

— On a remarqué à la séance royale, que, sur quatre-vingt-huit députés nouvellement élus, cinquante-un seulement ont répondu à l'appel, et ont prêté le serment.

— L'accusé Maziau, de la conspiration du 19 août 1821, a choisi pour avocats MM. Odillon-Barrot et Berville.

— Le 27 de ce mois, on appellera à la cour royale, chambre d'appels correctionnels, la cause de M. Lacreteille aîné, ancien éditeur responsable de *la Minerve*, pour contravention à la censure.

— M. Pariset a reçu de son mari la lettre suivante, datée de Barcelone, le 26 octobre, à six heures du soir: « Je sors du lit, et j'y suis pour tous les préludes de la fièvre jaune.

Les sueurs sont venues à mon secours, et j'espère. Bally est au lit lui-même avec des signes évidens de la maladie. Notre commission se réduit au seul M. François, qui conserve son activité. Si nous nous tirons d'affaire, M. Bally et moi, nous nous flattons de bien connaître la maladie; pour mon compte, je l'ai assez vue pour cela, et le terrible exemple que nous en avons donné la maladie de Mazet, ne sortira jamais de mon esprit. Nous savons qu'en penser sous tous les rapports. »

L'extrait suivant d'une lettre du 28, est beaucoup plus rassurant: « Rendons grâces au ciel, nous voilà enfin sauvés; la contagion cesse de frapper de nouvelles victimes. Dans ce moment, le canon se fait entendre pour annoncer de toutes parts la cessation de la contagion. Il y a bien encore beaucoup d'anciens malades; mais les soins généreux des médecins nous rassurent.

» Depuis deux jours, il n'y a pas eu de morts ni de nouveaux malades dans Barcelonette.

» Les médecins français se portent bien et jouissent de la reconnaissance publique. M. Audouard, médecin des armées, est arrivé depuis quelques jours.

» Depuis l'élargissement de la ligne circulaire du cordon, un grand nombre d'habitans se sont portés hors de la ville: il n'est pas un petit coin de galetas dans le terrain nouvellement rendu libre, qui ne soit recherché et payé fort cher. »

— On annonce que l'Ecole de Médecine de Paris se propose d'élever un monument funèbre au docteur Mazet.

— Le ministre de l'intérieur a répondu à plusieurs médecins, qui lui avaient demandé d'être adjoints à la commission sanitaire envoyée à Barcelone, dès qu'on connut à Paris la mort du docteur Mazet, qu'il ne pouvait qu'applaudir à leur dévouement, mais que les médecins français qui se trouvent maintenant à Barcelone, suffisent pour remplir la tâche qu'il ont si courageusement entreprise.

ORDONNANCE DU ROI.

LOUIS, etc.

Art. 1er. Notre cousin, le cardinal Bausset est nommé ministre-d'état, membre de notre conseil-privé.

2. Le président de notre conseil des ministres et notre gardes-sceaux, ministre-secrétaire-d'état au département de la justice, sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le jour de novembre de l'an de grâce 1821, et de notre règne le vingt-septième.

Signé, LOUIS.

— Une autre ordonnance du Roi, du 31 octobre, dérogeant à quelques dispositions de l'ordonnance du 28 août 1820, relative à l'allocation d'une prime de sortie pour les tissus de laine, en compensation du droit d'entrée que la loi du 28 août de la même année, a mis sur les laines brutes arrivant de l'étranger, fixe un nouveau tarif qui embrasse toutes les espèces de laines et de tissus qui ont cours dans le commerce, en l'appliquant proportionnellement à chacune.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 7 novembre.

A deux heures et demie la séance est ouverte.

M. de Vaulchier, secrétaire, lit le procès-verbal de la séance d'hier, le procès-verbal est adopté sans réclamation.

M. le président: On vient de me remettre une réclamation du collège électoral du 2.^e arrondissement de Conflans (Charente.)

Cette réclamation est remise à M. Bédoch, rapporteur du 3.^e bureau, chargé de ce travail.

Le nombre des députés présens est de 120, comme la chambre se compose de 426 membres, il en faut 214 pour qu'elle soit en nombre compétent pour délibérer.

C'est à vous, Messieurs, dit M. le président, à décider si vous pouvez délibérer.

M. Casimir-Perrier de sa place: La loi l'a décidé.

M. le président: M. le rapporteur du 3.^e bureau prie MM. les députés qui en font partie, de vouloir bien se rendre, après la séance, dans leur bureau: la séance est remise à demain.

M. Etienne: Il me semble qu'il faudrait avoir la certitude qu'il y a à Paris un nombre suffisant de députés pour pouvoir tenir séance. Comme en arrivant, les membres doivent s'inscrire à la questure, il me semble qu'il faudrait s'informer de MM. les questeurs si le nombre des inscrits est assez grand pour que nous puissions tenir séance demain.

M. le président: Eh bien! la séance est remise à demain pour connaître la réponse des questeurs.

M. Casimir-Perrier: Ce qu'a dit M. Etienne, doit servir d'avis à MM. les questeurs de ne nous convoquer que si nous sommes en nombre suffisant. Sans quoi il serait inutile de nous forcer à venir perdre notre tems ici.

M. Bellart réclame l'appel nominal pour que l'on connaisse le nombre des membres présens; et que l'on insère dans les journaux l'avis pour MM. les députés de se faire inscrire.

M. Chabaud-Latour: Il y a en ce moment à la questure 202 adresses inscrites. Quant à l'avis que réclame M. Bellart, il a été quatre fois inséré dans les journaux.

M. le président : L'appel nominal étant demandé, on va y procéder.

M. Chauvean : Il paraît qu'il n'y a rien de décidé par les précédents, sur l'usage que l'on veut établir. (Plusieurs voix à droite interrompent l'orateur : il se tourne de ce côté.) Je voudrais que l'on ne prit pas dès aujourd'hui l'habitude des interruptions.

On sait que l'appel nominal est une mesure de rigueur, et on ne devrait pas la prendre si légèrement. Les années précédentes, la chambre n'a tenu séance que quatre ou cinq jours après la séance royale. Les députés absents ont peut-être cru qu'il en serait de même cette année : des affaires importantes peuvent les retenir.

M. de Villèle lui-même a sans doute des motifs très-graves pour ne pas se trouver ici. Je réclame au nom des députés absents, qu'on leur évite le désagrément de voir leur retard constaté et rendu public.

L'appel nominal :

M. le président : je vais le mettre aux voix.

M. Benjamin Constant : nous ne sommes pas en nombre pour délibérer.

Un secrétaire commence l'appel nominal : il prononce cinq ou six noms sans que personne réponde ; de nouvelles réclamations s'élèvent à gauche : M. le secrétaire cesse son appel.

M. Méchin : veuillez considérer que l'appel nominal n'aura d'autre résultat que de constater le nombre et le nom des députés qui se trouvent à la séance, et non même celui des députés présents à Paris. Il vaudrait bien mieux indiquer l'appel nominal pour demain. Tous les députés présents à Paris s'y trouveraient.

A droite : Non ! non ! l'appel nominal par département.

M. Etienne et M. Mestadier se succèdent à la tribune, et donnent des explications qui ne paraissent pas satisfaire le côté droit qui continue à réclamer l'appel nominal.

Un de MM. les secrétaires provisoires commence l'appel nominal par département.

L'appel nominal terminé, plusieurs membres du côté droit invitent MM. les secrétaires à faire le relevé des députés présents et des députés absents.

M. le président : Il résulte de l'opération, qu'il y aurait 207 membres à Paris. (Murmures à gauche.) On indiquera par lettres à domicile, la première séance publique.

La séance est levée à quatre heures et demie.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — LONDRES, 4 novembre.

La *Chronicle* a tellement changé de ton, qu'il surpasse même les journaux ministériels en parlant de la prospérité de l'empire britannique. Il compte bien entendre dire aux ministres, à l'ouverture du parlement que nous avons un fonds d'amortissement de 6 ou 8 millions, et qu'il y a probabilité d'économiser 3 millions 1/2 par la réduction des 4 et 5 p. 100. Enfin, que l'agriculture, le commerce et les manufactures, tout prospère. — Il termine cette kyrielle par un vigoureux et juste panégyrique sur la grandeur de l'empire et les talents du peuple. Il y parle du zèle, de l'habileté et des talents de la population de l'empire ; de l'industrie, du génie et de l'esprit entreprenant qui distinguent généralement la nation anglaise. — Bravo ! Bravo ! M. le *Chronicle* ! Continuez sur le même ton !

(*New-Times*.)

— Un journal de New-York annonce, sous la date du 3 octobre, que dans le Mexique, les villes suivantes ont déclaré leur indépendance : Guadaxalara (et la province de ce nom), Zacatecas, San-Lewis, Partsi, Guanaxuato, Valadolid et quantité d'autres. Selon ce journal, la situation du Mexique est épouvantable.

(*Courrier*.)

— Madame Graham, demeurant à Fisk-House, frontière d'Écosse, vient d'avoir une nouvelle et entière dentition à l'âge de cent ans ; elle jouit de toutes les facultés physiques et morales, à l'exception de l'ouïe qu'elle a un peu dure.

Les nouvelles d'Irlande, du 29 octobre, sont toujours affligeantes : il ne paraît pas que les insurgés se relâchent en rien des sentimens qui les animent. Ils continuent à s'emparer de toutes les armes qu'ils peuvent trouver dans les maisons qu'ils attaquent. Ils ne reconnaissent plus d'autre loi que le serment qui les unit ; celui qui y manque est sûr d'être assassiné.

Le clergé catholique qui avait autrefois un grand prépondérance dans ce pays, n'en a presque plus. Un prêtre de cette religion qui, dans un sermon, avait blâmé la conduite atroce des paysans des environs de Newcastle, a été visité par eux la même nuit ; ils l'ont menacé de le tuer s'il disait encore un mot sur ce sujet.

Quand les chefs de ces brigands ont résolu de faire assassiner quelqu'un qui leur déplaît, ou de commettre un vol, on tire au sort celui qui sera chargé d'exécuter le crime ; s'il refusait, il périrait lui-même : on a soin seulement de prendre les candidats étrangers au district où doit s'effectuer le projet.

Enfin leur plan est si étendu et si formidable, qu'il n'y a qu'une autre association locale qui puisse balancer leur audace et maintenir la paix.

(*Courrier*.)

Il paraît, d'après des lettres récentes, que toute la province au nord de Mexico a proclamé son indépendance.

La Nouvelle-Espagne sera aussi indépendante de l'ancienne que de toute autre puissance, même de ce continent.

Le gouvernement sera une monarchie limitée suivant la constitution qui sera adoptée par le royaume.

Son empereur sera Ferdinand VII, dans le cas où il se présenterait à Mexico dans le délai qui lui serait fixé par les cortès, pour prêter serment ; si non il serait remplacé par un des infans don Carlos, don François de Paule, l'archiduc Ferdinand, ou tel autre prince de la famille régnante qu'il plairait aux cortès de désigner.

Jusqu'à l'arrivée du souverain, la junte gouvernera au nom de Sa Majesté.

On lèvera une armée qui portera le nom d'armée des trois Garanties, en ce qu'elle devra protéger les trois bases de la félicité nationale. Savoir : 1.° la pureté de la religion catholique telle qu'elle existe, sans mélange d'autre secte ; 2.° l'indépendance du territoire ; 3.° l'union intime des Américains et des Européens, de tous les habitans de la Nouvelle-Espagne sans distinction d'origine, étant citoyens du royaume et éligible à toutes les places suivant leur capacité et leur vertu.

Le clergé sera maintenu dans tous ses droits et prééminences.

— Par un bâtiment venant de Campêche, on apprend qu'il y avait eu un projet de révolution indépendante dans ce pays, mais qui n'avait eu aucune suite, les habitans préférant rester sous l'autorité des cortès.

(*Courrier*.)

PAYS-BAS.

BRUXELLES, le 4 novembre.

C'est précisément demain soir que S. M. le roi d'Angleterre arrivera en cette ville ; ce monarque continuera mardi matin sa route et ira coucher à Bruges, d'où S. M. partira le lendemain en prenant sa route par Dunkerque à Calais.

— S. Exc. le ministre Castlereagh est parti ce matin, et a pris la route de Gand.

— Lord Stanhope, pair d'Angleterre, est arrivé hier ici, avec Mme la comtesse son épouse, venant d'Allemagne.

— Des lettres de Batavia reçues à Rotterdam et écrites le 25 juin dernier, ne font aucune mention du *cholera-morbus* : cette circonstance fait espérer que ce terrible fléau aura entièrement disparu.

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 4 novembre.

Le prince de Metternich, de retour de sa mission diplomatique à Hanovre, doit s'arrêter quelques jours dans sa belle possession de Johannisberg.

On ne connaît absolument pas le résultat des négociations de ce ministre. Tout ce qu'on croit avoir entrevu, c'est qu'il n'y aura point de congrès, et qu'une nouvelle note diplomatique, remise aux deux cours de St.-Petersbourg et de Constantinople, est le dernier effort des puissances médiatrices pour le maintien de la paix.

On prétend que les comtes de Woronzaw père et fils, qui se trouvent actuellement à Paris, sont chargés d'une mission d'une assez haute importance de la part de la cour de Russie.

— La reprise des sessions de la diète fédérale germanique, qui était fixée au mois de novembre, est différée de quinze jours. Les transactions importantes qui occupent dans ce moment les grandes puissances, pourraient bien être pour quelque chose dans ce retard, puisque les instructions qui doivent guider la conduite et les propositions du comte de Ruol Schauenstein, qui préside la diète au nom de son souverain, l'empereur d'Autriche, pourraient varier selon l'issue de ces négociations.

AUTRICHE.

VIENNE, 29 octobre.

D'après des nouvelles récentes que nous recevons des frontières du Bannat, les Turcs poussent vigoureusement leurs mesures de défense sur les bords du Pruth et dans toute la Walachie. Ces armemens n'ont, après tout, rien de bien étonnant, puisqu'il est vrai que depuis long-tems la Russie prépare les moyens d'une invasion, et qu'un corps de quatre-vingt mille hommes de troupes autrichiennes qui se trouvent réunies sur les frontières, n'est pas non plus fait pour inspirer une grande sécurité à la Porte Ottomane.

Au reste la possibilité d'une guerre entre la Russie et la Porte, qui aujourd'hui est devenue une probabilité pour ne pas dire une conséquence inévitable, n'effraye personne ici ; il y a même chez nous un grand nombre de personnes qui spéculent sur cet événement.

C'est ainsi qu'on peut concilier les nouveaux bruits de guerre, avec le maintien du crédit de nos papiers d'état.

L'Observateur d'aujourd'hui déclare de pure invention, un mémoire rapporté par le journal français des débats, sur les affaires de Turquie, et attribué au duc Wellington, qui, dit ce journal, l'avait remis, en forme de note, au gouvernement français. Nous savons, de source certaine, dit à ce sujet l'Observateur, que ce mémoire n'a jamais existé.

TRIESTE, 27 octobre.

Un bâtiment qui arrive des îles Ioniennes, nous apporte la nouvelle qu'un corps d'armée turc de la Macédoine, qui voulait forcer le passage de la Morée, a été complètement battu par les Grecs dans l'isthme près de Mégare.

Par la même voie, on a reçu des nouvelles indirectes de Constantinople. On y poursuivait, à l'époque du sept octobre, avec une incroyable activité l'armement général ordonné par le Grand-Seigneur. Cent mille hommes doivent être dirigés au premier jour sur la Macédoine et la Morée.

Les Grecs de leur côté paraissent se mettre sur leurs gardes; tous les passages, depuis Zeitun jusqu'à l'isthme de Corinthe ainsi que ceux de la haute Albanie sont dans un état de défense formidable.

A Constantinople le supplice des Grecs suspectés de rébellion, était de nouveau à l'ordre du jour.

Un vaisseau à trois ponts allait faire voile pour l'Archipel; un autre devait partir sous peu de jours pour la même destination.

D'après les dernières nouvelles reçues de l'île de Chypre, tous les massacres cités dans les annales des peuples les plus barbares ne sont rien en comparaison de ceux qui ont lieu dans cette île. L'arrivée d'un Tartare, de Constantinople, a été le signal des événements les plus tragiques. On a commencé par ordonner le désarmement des chrétiens, dans toutes les villes, bourgs et villages. A peine les armes furent-elles rendues, qu'on fit arrêter les archevêques, évêques, prêtres, religieux et tous les chrétiens, à l'exception des seuls mondians. On n'eut pas plutôt réuni les victimes, qu'on les somma d'embrasser la religion de Mahomet, ou de se préparer à la mort. Sur leur refus, des milliers de têtes sont tombées sous le fer des bourreaux. Archevêques, évêques, simples chrétiens, aucun n'a renié la religion de ses pères. Les femmes et les enfans, réduits à la condition d'esclaves, ont été vendus à l'encan. Pendant ces horribles événemens, les consuls des puissances chrétiennes ont été gardés à vue; à peine quelques personnes ont-elles pu se soustraire par la fuite au massacre général.

ILES INONIENNES

CORFOU, 9 octobre.

Dans le tems ou la flotte turque tenait station en avant de Patras, elle envoya contre Galaxidi, une flotille composée de bâtimens légers d'Alger, et montée de 1500 hommes de troupes. Le débarquement fut effectué sans grand obstacle, et quelques centaines de Grecs qui défendaient les retranchemens élevés sur les bords de la mer, furent forcés à la retraite.

Galaxidi eut le sort de la malheureuse Sidonie. Tout y fut mis à feu et à sang.

Les Turcs trouvèrent quelques péniches dans le port, dont ils ont brûlé une partie et transporté l'autre au mouillage de Patras. Nous n'avons pas d'autres nouvelles des opérations de la flotte ottomane.

Quelques bâtimens légers de l'escadre grecque observent de loin ses mouvemens.



AVIS.

Les descendans ou les héritiers des enfans de Joseph Bernard, qui était maître écrivain à Lyon, en 1728, et résidait alors sur la paroisse de Ste-Croix, et de Marguerite Panthot, sont invités à faire connaître leur résidence actuelle à M. Hodieu, secrétaire en chef de la mairie de Lyon; il aurait une affaire importante à leur communiquer.

LIBRAIRIE.

LES PATRIARCHES OU LA TERRE DE CHANAAN, histoire en tableaux, tirée des saintes Écritures; par miss O'KEEFFE, traduite de l'anglais sur la seconde édition revue et corrigée, par M. L. S. Deux volumes in 12. Paris, Chasseriau, libraire au dépôt bibliographique, rue Neuves-des-Petits-Champs, passage des deux Pavillons.

Voici un de ces ouvrages dont on ne saurait trop recommander la lecture; indépendamment de l'intérêt du sujet, il offre une galerie de tableaux variés, et toujours instructifs, une suite de scènes naïves et touchantes. L'auteur rapporte dans un style aussi pur qu'élegant, les principales actions d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Pères de famille, et vous instituteurs, mettez avec confiance ce livre dans les mains de vos enfans et de vos élèves. Il leur apprendra leurs devoirs, leur donnera des leçons d'humanité. Qui ne serait pas attendri en lisant le récit des malheurs d'Ismaël, de Jacob et de Joseph! Ah! laissez couler ces larmes de vertu, elles sont tant douces à répandre!

Inspiré par la lecture de livres saints, miss O'Keeffe a composé le livre des patriarches, et une jeune française en a fait la traduction. C'est un présent à faire aux amis de la religion et des mœurs.

L'auteur commence son sujet au vingt et unième chapitre de la Genèse, et le conduit jusqu'à la fin du quarante-sixième chapitre. On y trouve partout cette simplicité de mœurs qui fait le charme des tems antiques.

Les descriptions sont à-la-fois vives, rapides et animées. Les idées de l'auteur se développent avec un art parfait. Son style clair, nombreux, périodique est tantôt élevé, tantôt simple, toujours noble et jamais familier; il est nerveux sans sécheresse, concis sans affectation. Tout est plein et solide dans le discours; et rien n'est inutile.

Que ne puis-je faire passer dans l'ame du lecteur les différentes émotions qui m'ont agité en parcourant le livre des patriarches; l'action commence à la naissance d'Isaac, et se termine au voyage que fait Jacob en Egypte, pour y aller voir Joseph. Pour justifier mes éloges et faire connaître le style de l'auteur; je transcrirai le passage suivant.

« Rebeca regarde avec anxiété autour d'elle, dans l'espérance d'apercevoir de loin son bien-aimé. Elle prête l'oreille aux derniers chants des oiseaux à moitié endormis, et contempe le lever de la lune. A mesure que sa clarté douteuse se répandait sur les collines et sur les bois, les ombres obscurcissaient la plaine. Les sérénité des cieux, le silence qui l'entourait, tout semblait l'inviter aux réflexions, et elle s'abandonna aux regrets et à la mélancolie. Le souvenir des jours de sa jeunesse remplit son ame, et, quoique la terre de Chanaan fut belle, la terre où elle avait vu le jour, lui paraissait plus belle encore. »

Je me résume en recommandant de nouveau cet ouvrage intéressant sous tous les rapports aux pères de famille et aux instituteurs.

— Pour paraître le 15 novembre prochain, à Paris, chez Chambet fils, Libraire, rue Saint-André, et chez Audin, quai des Augustins, N.º 25.

MUSÉE ou Leçons de littérature, en vers et en prose, extraites des grands écrivains des 17.º, 18.º et 19.º siècles, à l'usage des collèges, institutions de l'un et de l'autre sexes; par M. Lebrun de Charmettes, auteur de l'Orléanide, de l'Histoire de Jeanne d'Arc, etc. 2 vol. in-8º de 1500 pages. Prix: 12 fr.

Il serait inutile de faire l'éloge d'un livre où sont rassemblées les pages les plus belles de nos prosateurs et de nos poètes, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours. Près de mille volumes ont été mis à contribution pour former ce recueil, le plus complet qui ait encore paru. M. Lebrun a consulté jusqu'aux feuillets littéraires.

Le Mercure, alors qu'il était rédigé par des Châteaubriand, des Fuvie, des Delatol, a fourni un grand nombre de morceaux aussi remarquables sous le rapport des idées que sous le rapport du style; personne, avant l'éditeur, n'avait songé à puiser à cette source féconde. Ce Musée contient près de mille articles. Nous pouvons assurer que l'ouvrage ne laissera rien à désirer sous le triple rapport du choix varié des morceaux, de la typographie et du papier. Il sera mis irrévocablement en vente le 15 novembre.

L'Orléanide, poème en vingt-quatre chants, par M. LEBRUN de CHARMETTES, 2 vol. in-8.º; prix: 15 fr.

A Paris chez tous les libraires du Palais-Royal.

Les Grecs se chantaient eux-mêmes, ils n'allaient pas chercher leurs inspirations sur des terres étrangères, emprunter à la mythologie des autres peuples, ses êtres merveilleux; Platon ne parle presque jamais en les vantant, des autres nations, ni même de cette Egypte que les sages de la Grèce n'oubliaient pas de visiter. Chez eux la poésie n'était que le double culte de la patrie et de la divinité. En France, à l'époque du réveil de l'imagination, lorsque les esprits se pressèrent vers cette lumière venue de la Grèce, comme, dans Milton, les esprits de l'abyme se pressent vers les premiers rayons du soleil, on eût facilement persuadé à nos poètes d'aller puiser ailleurs que sur la terre foulée par Sophocle et Euripide, des sujets dramatiques; tous les regards étaient tournés vers cette patrie du génie; elle inspirait à-la-fois et le romancier et le poète tragique, et nos peintres et nos statuaires: les yeux étaient trop éblouis de toutes ces merveilles de la lyre, du ciseau, du pinceau, pour oublier que la plupart n'étaient que les trophées de l'imagination des Grecs. Mais nous sommes loin de ces tems où l'imitation était une des nécessités du génie: des hommes sont venus qui ont osé penser d'après eux-mêmes, et qui au lieu d'interroger les monts et les dieux de l'école, n'interrogèrent que leur génie; mais leur nombre est bien faible. Il semble que cette France, le pays de la gloire, n'ait rien à opposer aux figures d'Agamemnon, d'Achille: c'est toujours aux sources du Simois que s'abreuve la muse de nos poètes; il n'y a pour eux de poussière poétique, que la poussière d'Ilion. Honneur donc au citoyen qui vient célébrer sa patrie! Honneur au chrétien qui a délaissé un moment le dieu d'Homère pour le dieu de Moïse et des prophètes! Honneur au poète qui a traité souvent en beau vers les aventures merveilleuses de la bergère Pucelle d'Orléans.

Eh qu'est donc auprès de Jeanne d'Arc, cette Hélène chantée par Homère! Cédex, Grecs; Cédex, Romains; vous n'avez rien à opposer à cette humble fille des champs! Une bergère qui ne sait pas lire, qui vit dans le silence, qui ne connaît que sa cabane et l'église où elle va souvent prier, apprend en songe que Dieu l'appelle à délivrer la France: elle part, délivre son pays, et meurt dans les flammes. Qui sait si les lys règneraient en France, sans la bergère de Vaucouleurs!

Voilà la fille inspirée que M. Lebrun a choisie pour héroïne. Il serait trop long d'examiner sa fable épique: quand nous répandrions sur notre humble prose une partie du charme que M. Lebrun a répandu sur ses vers, peut-être ne nous lirait-on pas plus qu'on ne le lira lui-même. Notre siècle n'est pas poétique, on ne fête pas les muses; qu'importe que le laurier d'Homère soit caché sous des ruines! Personne ne fait des vœux pour qu'il se relève. Au souffle des Grecs devenus livres plus tard, peut-être, nous reviendrons aux muses, alors l'ouvrage de M. Lebrun sera regardé comme une de leurs plus belles inspirations.

ACADÉMIE D'ÉCRITURE.

Le sieur Berry, maître en écriture, rue Puits-Gaillot, n.º 7, donne avis qu'au 20 novembre, les élèves seront admis, à un nombre fixe, dans sa classe, trois fois par jour, aux mêmes heures des années précédentes.

Les personnes dont il n'aurait pas l'avantage d'être connu, sont priées de croire qu'il n'est point du nombre de certains maîtres, moins propres à former l'écriture d'un élève, qu'à lui fasciner les yeux par une multitude d'objets calqués et dessinés.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par jugement du tribunal civil de première instance séant à Lyon, rendu le sept novembre 1821, enregistré, expédié et signifié, demoiselle Geneviève Arnody, épouse de François-Louis Brenard, dit Brunet, indienneur, demeurant avec lui aux Brotteaux, commune de la Guillotière, faubourg de Lyon, a été séparée de biens d'avec ledit François-Louis Brenard, dit Brunet, indienneur, demeurant aux Brotteaux, commune de la Guillotière, faubourg de Lyon, elle a été autorisée à faire le commerce. Ses droits dotaux ont été liquidés. M. Quantin, avoué près le tribunal civil de première instance séant à Lyon, y demeurant, rue Saint-Jean, a occupé pour la demoiselle Geneviève Arnody.

Pour extrait, Lyon, le 9 novembre 1821.

Signé QUANTIN.

SPECTACLES du 10 novembre.

GRAND THEATRE. — La Belle Arsène. — Galistan. THEATRE DES CELESTINS — Jean qui pleure et Jean qui rit. — La Suite du Folliculaire. — Prévêlle et Taconnet. — La Solitaire.

EFFETS PUBLICS du 7 novembre 1821.

Cinq pour cent cons. Jouis. du 22 Sept. 1821. — 89 f. 40 c. 35 c. 40c. 45c. 40c. 35c. 40c. 89f. 35c. 40c. Recon. de liq. au p. j. du 22 Sept. 1821. — 99 f. 40c. 45c. 50c. Act. de la Banq. de Fr. J. du 1.ºr juillet 1821. — 1592 f. 50c. Obl. de la ville de Paris. Jouis. de Oct. 1821. — 1265 f.